

AVIS D'IMPÔT 2013
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2012

M MERCURY LUC JEROME

MAS DE LAURE
13570 BARBENTANE

Vos références

Pour accéder à votre espace personnel	
Numéro fiscal :	11 08 868 281 325 C
Numéro de télédéclarant :	voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence :	36 136
Référence de l'avis :	13 13 B416007 94
Numéro de contrat de prélèvement :	M1 13 0074344 01
Numéro FIP :	132 97 87 5950128789 3 A
Numéro de rôle :	011 A
Date d'établissement :	07/08/2013
Date de mise en recouvrement :	31/07/2013

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER	1 690,00 €
Détail du montant restant à prélever	
Montant de votre impôt sur le revenu	5 274,00 €
Mensualités versées	3 584,00 €

Compte à débiter :
20041 01008 0353464P029
M MERCURY LUC JEROME
LBP CENTRE DE MARSEILLE

Prochaines échéances 2013 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 16/09/2013 :

16 AOUT	2013	512,00 €
16 SEPTEMBRE	2013	512,00 €
15 OCTOBRE	2013	512,00 €
15 NOVEMBRE	2013	154,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2014

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2014 au titre de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux seront les suivants :

15 JANVIER	2014	527,00 €	16 JUIN	2014	527,00 €
17 FEVRIER	2014	527,00 €	15 JUILLET	2014	527,00 €
17 MARS	2014	527,00 €	18 AOUT	2014	527,00 €
15 AVRIL	2014	527,00 €	15 SEPTEMBRE	2014	527,00 €
15 MAI	2014	527,00 €	15 OCTOBRE	2014	527,00 €

En 2014, conformément aux nouvelles dispositions légales relatives à l'application des normes bancaires européennes, vos prélèvements mensuels seront effectués sous la Référence Unique de Mandat suivante: ++FR46ZZZ005002M113007434401.
Les modalités de prélèvement restent inchangées et vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Détail des revenus	Déclar. 1		Total
Total des salaires et assimilés ²	39922		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 3992		
Salaires, pensions, rentes nets.....	35930		35930
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		217	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			214
Revenu brut global.....			36144
CSG déductible.....			- 11
Revenu imposable.....			36133
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			5274
Impôt sur le revenu net avant corrections.....			5274
<hr/>			
IMPOT NET			
Total de votre imposition nette à recouvrer.....			5274
Taux d'imposition ²⁴			14,59%
<hr/>			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵.....			36136
Informations indiquées pour mémoire			
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹			217
PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2013, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2014 est de :			
Plafond total de 2011.....		Déclar. 1 13756	
Suite en page suivante >>>			

RESIDENCE EXCLUSIVE

RESIDENCE ALTERNÉE

SITUATION
DU FOYER

CAC
PARTICULIER

ENFANTS MINEURS
OU HANDICAPES

DONT ENFANTS
HANDICAPES

ENFANTS MINEURS
OU HANDICAPES

DONT ENFANTS
HANDICAPES

ENFANTS MINEURS
CELIBATAIRES

ENFANTS MARIES

PERSONNES REQUELLES
HANDICAPES

NOBRE DE
PARTS

C

1

>>> Suite de votre avis

Plafond non utilisé pour les revenus de 2010.....	3431
Plafond non utilisé pour les revenus de 2011.....	+ 3462
Plafond non utilisé pour les revenus de 2012.....	+ 3535
Plafond calculé sur les revenus de 2012.....	+ 3637
Plafond pour les cotisations versées en 2013.....	= 14065

Vos démarches

- fi **Par internet** : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- fi **Par téléphone** : Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement :
 0 810 012 034* - courriel : cps.montpellier@dgfip.finances.gouv.fr
 - courrier : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2
 Le centre impôts service, pour des renseignements généraux: 0810 IMPOTS (0810 46 76 87)*
 Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
- fi **Sur place** : Votre centre des finances publiques, pour obtenir les renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants.

 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 - sur le paiement de votre impôt :
 TRESORERIE DE CHATEAURENARD
 AVE DE LATTRE DE TASSIGNY - BP 50 13838 CHATEAURENARD
 Tel. : 04 90 94 13 50 - Courriel : t013205@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H 13H30-16H
 - sur le montant de votre impôt :
 SERVICE IMPOTS PARTICULIERS TARASCON - S.A.I.D. SAINT-REMY DE PROVENCE
 AVENUE PIERRE SEMARD - CS 10001 13158 TARASCON CEDEX
 Tel. : 04 90 99 12 26 - Courriel : sip.tarascon@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H 13H30-16H OU SUR RENDEZ-VOUS

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, faites votre réclamation depuis votre espace personnel sur impots.gouv.fr ou par courrier à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2015 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

ETAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M MERCURY LUC JEROME

Adresse d'imposition au 01/01/2013

MAS DE LAURE

13570 BARBENTANE

Bulletin de PAIE

L'unité monétaire utilisée est l'Euro

Paye du : 01/12/2013 au : 31/12/2013

SARL MEMO PHARMA EXPORT

Commerce de gros de produits pharmaceutiques
MONSIEUR ALBERT MERCURY 14 AVENUE DE L'ETANG ZI DE FONTCC
84000 AVIGNON

Matricule
N° Sécurité Sociale 171091305566560
Emploi Directeur export
Qualification Niveau VII B
Coefficient 350,000
Cadre
Entrée le 22/01/2007

Heures payées 151,670 T : 151,670
Plafond période 3 086,00

Sécurité Sociale 840000000012325376 AVIGNON
NAF 4646Z SIRET 42135242800013

Mr MERCURY Luc
MAS DE LAURE
25 ROUTE DE RESVAUX
13570 BARBENTANE

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES	
					Taux	Montant
Salaire de base	151,67	26,512		4 021,07		
Prime ancienneté	4 021,08	0,060		241,26		
Prime 13ème mois				4 021,07		
Total brut				8 283,40		
Assurance maladie	8 283,40	0,750 %		-62,13	12,800 %	-1 060,28
Assurance vieillesse plafonnée	3 086,00	6,750 %		-208,31	8,400 %	-259,22
Assurance vieillesse déplafonnée	8 283,40				1,600 %	-132,53
Assurance vieillesse déplafonnée	8 283,40	0,100 %		-8,28		
Accident du travail	8 283,40				1,600 %	-132,53
Allocations familiales	8 283,40				5,400 %	-447,30
FNAL plafonné	3 086,00				0,100 %	-3,09
Contribution solidarité autonomie	8 283,40				0,300 %	-24,85
Assurance chômage AC	8 283,40	2,400 %		-198,80	4,000 %	-331,34
A.G.S.	8 283,40				0,300 %	-24,85
AGFF TA	3 086,00	0,800 %		-24,69	1,200 %	-37,03
AGFF TB	5 197,40	0,900 %		-46,78	1,300 %	-67,57
Retraite complémentaire TA	3 086,00	3,000 %		-92,58	4,500 %	-138,87
Retraite complémentaire TB	5 197,40	7,700 %		-400,20	12,600 %	-654,87
Cotisation CET	8 283,40	0,130 %		-10,77	0,220 %	-18,22
APEC TA	3 086,00	0,024 %		-0,74	0,036 %	-1,11
APEC TB	5 197,40	0,024 %		-1,25	0,036 %	-1,87
APGIS Décès invalidité incapacité	3 086,00	0,625 %		-19,29	0,625 %	-19,29
APGIS Maladie Chirurgie Maternité	3 086,00	0,735 %		-22,68	0,735 %	-22,68
APGIS Maladie Chirurgie Maternité	5 197,40	0,735 %		-38,20	0,735 %	-38,20
APGIS Décès invalidité incapacité	5 197,40	0,625 %		-32,48	0,625 %	-32,48
Taxe apprentissage	8 283,40				0,680 %	-56,33
Participation formation	8 283,40				0,400 %	-33,13
Participation formation alternance	8 283,40				0,150 %	-12,43
CSG déductible	8 251,09	5,100 %		-420,81		
Total des charges				-1 587,99		-3 550,07
Net imposable				6 695,41		
CSG-CRDS non déductible	8 251,09	2,900 %		-239,28		
Total général des charges				-1 827,27		-3 550,07

REGLEMENT : CHEQUE
LE : 31/12/2013

NET A PAYER	CUMUL CHARGES PAT.
6 456,13	22 398,25

CUMUL BRUT	CUM.BASE S.Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	COUT GLOBAL
52 138,70	52 138,70	41 799,94	37 032,00	1771,040	11 833,47

CONGES	Dûs	Acquis	Pris	Restant	Bases	REPOS	Dûs	Acquis	Pris/Payés	Restant
C.P. N-1	87,000		12,000	75,000		R.T.T.	0,000			
C.P. N		17,500		17,500		R.C.				

C.C. : Pharmacie : Fabrication et commerce de produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire (3063)

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE.

Bulletin de PAIE

L'unité monétaire utilisée est l'Euro

Paye du : 01/04/2014 au : 30/04/2014

SARL MEMO PHARMA EXPORT

Commerce de gros de produits pharmaceutiques
MONSIEUR ALBERT MERCURY 14 AVENUE DE L'ETANG ZI DE FONTC
84000 AVIGNON

Matricule
N° Sécurité Sociale 171091305566560
Emploi Directeur export
Qualification Niveau VII B
Coefficient 350,000
Cadre
Entrée le 22/01/2007

Heures payées 151,670 T : 151,670
Plafond période 3 129,00

Sécurité Sociale 840000000012325376 AVIGNON
NAF 4646Z SIRET 42135242800013

Mr MERCURY Luc
MAS DE LAURE
25 ROUTE DE RESVAUX
13570 BARBENTANE

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES	
					Taux	Montant
Salaire de base	151,67	26,512		4 021,07		
Absences congés payés	40,83	28,368		-1 158,26		
Indemnisation congés payés	40,83	28,368		1 158,26		
CP12/13: du 01 au 05 & du 29 au 30/04, soit 7j.						
Prime ancienneté	4 021,08	0,070		281,48		
Total brut				4 302,55		
Assurance maladie	4 302,55	0,750 %		-32,27	12,800 %	-550,73
Assurance vieillesse plafonnée	3 129,00	6,800 %		-212,77	8,450 %	-264,40
Assurance vieillesse déplafonnée	4 302,55				1,750 %	-75,29
Assurance vieillesse déplafonnée	4 302,55	0,250 %		-10,76		
Accident du travail	4 302,55				1,600 %	-68,84
Allocations familiales	4 302,55				5,250 %	-225,88
FNAL plafonné	3 129,00				0,100 %	-3,13
Contribution solidarité autonomie	4 302,55				0,300 %	-12,91
Assurance chômage AC	4 302,55	2,400 %		-103,26	4,000 %	-172,10
A.G.S.	4 302,55				0,300 %	-12,91
AGFF TA	3 129,00	0,800 %		-25,03	1,200 %	-37,55
AGFF TB	1 173,55	0,900 %		-10,56	1,300 %	-15,26
Retraite complémentaire TA	3 129,00	3,050 %		-95,43	4,580 %	-143,31
Retraite complémentaire TB	1 173,55	7,700 %		-90,36	12,600 %	-147,87
Cotisation CET	4 302,55	0,130 %		-5,59	0,220 %	-9,47
APEC TA	3 129,00	0,024 %		-0,75	0,036 %	-1,13
APEC TB	1 173,55	0,024 %		-0,28	0,036 %	-0,42
APGIS Décès invalidité incapacité	3 129,00	0,625 %		-19,56	0,625 %	-19,56
APGIS Maladie Chirurgie Maternité	3 129,00	0,735 %		-23,00	0,735 %	-23,00
APGIS Maladie Chirurgie Maternité	1 173,55	0,735 %		-8,63	0,735 %	-8,63
APGIS Décès invalidité incapacité	1 173,55	0,625 %		-7,33	0,625 %	-7,33
Taxe apprentissage	4 302,55				0,680 %	-29,26
Participation formation	4 302,55				0,400 %	-17,21
Participation formation alternance	4 302,55				0,150 %	-6,45
CSG déductible	4 285,78	5,100 %		-218,57		
Total des charges				-864,15		-1 852,64

REGLEMENT :

LE :

NET A PAYER

CUMUL CHARGES PAT.

CUMUL BRUT	CUM.BASE S.Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	COUT GLOBAL

Bulletin de PAIE

L'unité monétaire utilisée est l'Euro

Payé du : 01/04/2014 au : 30/04/2014

SARL MEMO PHARMA EXPORT

Commerce de gros de produits pharmaceutiques
MONSIEUR ALBERT MERCURY 14 AVENUE DE L'ETANG ZI DE FONTC
84000 AVIGNON

Matricule
N° Sécurité Sociale 171091305566560

Emploi Directeur export

Qualification Niveau VII B

Coefficient 350,000

Cadre

Entrée le 22/01/2007

Heures payées 151,670 T : 151,670

Plafond période 3 129,00

Sécurité Sociale 840000000012325376 AVIGNON

NAF 4646Z

SIRET 42135242800013

Mr MERCURY Luc

MAS DE LAURE

25 ROUTE DE RESVAUX

13570 BARBENTANE

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES	
					Taux	Montant
Net imposable				3 438,40		
CSG-CRDS non déductible	4 285,78	2,900 %		-124,29		
Total général des charges				-988,44		-1 852,64

REGLEMENT : CHEQUE
LE : 30/04/2014

NET A PAYER	CUMUL CHARGES PAT.
3 314,11	7 410,56

CUMUL BRUT	CUM.BASE S.Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	COUT GLOBAL
17 210,20	17 210,20	13 753,60	12 516,00	606,680	6 155,19

CONGES	Dûs	Acquis	Pris	Restant	Bases	REPOS	Dûs	Acquis	Pris/Payés	Restant
C.P. N-1	87,000		25,000	62,000		R.T.T.	0,000			
C.P. N		27,500		27,500		R.C.				

C.C. : Pharmacie : Fabrication et commerce de produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire (3063)

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE

Bulletin de PAIE

L'unité monétaire utilisée est l'Euro

Payé du : 01/03/2014 au : 31/03/2014

SARL MEMO PHARMA EXPORT

Commerce de gros de produits pharmaceutiques
MONSIEUR ALBERT MERCURY 14 AVENUE DE L'ETANG ZI DE FONTCC
84000 AVIGNON

Matricule
N° Sécurité Sociale 171091305566560
Emploi Directeur export
Qualification Niveau VII B
Coefficient 350,000
Cadre
Entrée le 22/01/2007
Heures payées 151,670 T : 151,670
Plafond période 3 129,00

Sécurité Sociale 840000000012325376 AVIGNON
NAF 4646Z SIRET 42135242800013

Mr MERCURY Luc
MAS DE LAURE
25 ROUTE DE RESVAUX
13570 BARBENTANE

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES	
					Taux	Montant
Salaire de base	151,67	26,512		4 021,07		
Prime ancienneté	4 021,08	0,070		281,48		
Total brut				4 302,55		
Assurance maladie	4 302,55	0,750 %		-32,27	12,800 %	-550,73
Assurance vieillesse plafonnée	3 129,00	6,800 %		-212,77	8,450 %	-264,40
Assurance vieillesse déplafonnée	4 302,55				1,750 %	-75,29
Assurance vieillesse déplafonnée	4 302,55	0,250 %		-10,76		
Accident du travail	4 302,55				1,600 %	-68,84
Allocations familiales	4 302,55				5,250 %	-225,88
FNAL plafonné	3 129,00				0,100 %	-3,13
Contribution solidarité autonomie	4 302,55				0,300 %	-12,91
Assurance chômage AC	4 302,55	2,400 %		-103,26	4,000 %	-172,10
A.G.S.	4 302,55				0,300 %	-12,91
AGFF TA	3 129,00	0,800 %		-25,03	1,200 %	-37,55
AGFF TB	1 173,55	0,900 %		-10,56	1,300 %	-15,26
Retraite complémentaire TA	3 129,00	3,050 %		-95,43	4,580 %	-143,31
Retraite complémentaire TB	1 173,55	7,700 %		-90,36	12,600 %	-147,87
Cotisation CET	4 302,55	0,130 %		-5,59	0,220 %	-9,47
APEC TA	3 129,00	0,024 %		-0,75	0,036 %	-1,13
APEC TB	1 173,55	0,024 %		-0,28	0,036 %	-0,42
APGIS Décès invalidité incapacité	3 129,00	0,625 %		-19,56	0,625 %	-19,56
APGIS Maladie Chirurgie Maternité	3 129,00	0,735 %		-23,00	0,735 %	-23,00
APGIS Maladie Chirurgie Maternité	1 173,55	0,735 %		-8,63	0,735 %	-8,63
APGIS Décès invalidité incapacité	1 173,55	0,625 %		-7,33	0,625 %	-7,33
Taxe apprentissage	4 302,55				0,680 %	-29,26
Participation formation	4 302,55				0,400 %	-17,21
Participation formation alternance	4 302,55				0,150 %	-6,45
CSG déductible	4 285,78	5,100 %		-218,57		
Total des charges				-864,15		-1 852,64
Net imposable				3 438,40		
CSG-CRDS non déductible	4 285,78	2,900 %		-124,29		
Total général des charges				-988,44		-1 852,64

REGLEMENT : CHEQUE
LE : 31/03/2014

NET A PAYER	CUMUL CHARGES PAT.
3 314,11	5 557,92

CUMUL BRUT	CUM.BASE S.Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	COUT GLOBAL
12 907,65	12 907,65	10 315,20	9 387,00	455,010	6 155,19

CONGES	Dûs	Acquis	Pris	Restant	Bases	REPOS	Dûs	Acquis	Pris/Payés	Restant
C.P. N-1	87,000		18,000	69,000		R.T.T.	0,000			
C.P. N		25,000		25,000		R.C.				

C.C. : Pharmacie : Fabrication et commerce de produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire (3063)

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE.

Bulletin de PAIE

L'unité monétaire utilisée est l'Euro

Paye du : 01/05/2014 au : 31/05/2014

SARL MEMO PHARMA EXPORT

Commerce de gros de produits pharmaceutiques
MONSIEUR ALBERT MERCURY 14 AVENUE DE L'ETANG ZI DE FONTC
84000 AVIGNON

Matricule
N° Sécurité Sociale 171091305566560
Emploi Directeur export
Qualification Niveau VII B
Coefficient 350,000
Cadre
Entrée le 22/01/2007
Heures payées 151,670 T : 151,670
Plafond période 3 129,00

Sécurité Sociale 840000000012325376 AVIGNON
NAF 4646Z SIRET 42135242800013

Mr MERCURY Luc
MAS DE LAURE
25 ROUTE DE RESVAUX
13570 BARBENTANE

RUBRIQUES	BASE	TAUX	A DEDUIRE	A PAYER	CHARGES PATRONALES	
					Taux	Montant
Salaire de base	151,67	26,512		4 021,07		
Prime ancienneté	4 021,08	0,070		281,48		
Total brut				4 302,55		
Assurance maladie	4 302,55	0,750 %		-32,27	12,800 %	-550,73
Assurance vieillesse plafonnée	3 129,00	6,800 %		-212,77	8,450 %	-264,40
Assurance vieillesse déplafonnée	4 302,55				1,750 %	-75,29
Assurance vieillesse déplafonnée	4 302,55	0,250 %		-10,76		
Accident du travail	4 302,55				1,600 %	-68,84
Allocations familiales	4 302,55				5,250 %	-225,88
FNAL plafonné	3 129,00				0,100 %	-3,13
Contribution solidarité autonomie	4 302,55				0,300 %	-12,91
Assurance chômage AC	4 302,55	2,400 %		-103,26	4,000 %	-172,10
A.G.S.	4 302,55				0,300 %	-12,91
AGFF TA	3 129,00	0,800 %		-25,03	1,200 %	-37,55
AGFF TB	1 173,55	0,900 %		-10,56	1,300 %	-15,26
Retraite complémentaire TA	3 129,00	3,050 %		-95,43	4,580 %	-143,31
Retraite complémentaire TB	1 173,55	7,700 %		-90,36	12,600 %	-147,87
Cotisation CET	4 302,55	0,130 %		-5,59	0,220 %	-9,47
APEC TA	3 129,00	0,024 %		-0,75	0,036 %	-1,13
APEC TB	1 173,55	0,024 %		-0,28	0,036 %	-0,42
APGIS Décès invalidité incapacité	3 129,00	0,625 %		-19,56	0,625 %	-19,56
APGIS Maladie Chirurgie Maternité	3 129,00	0,735 %		-23,00	0,735 %	-23,00
APGIS Maladie Chirurgie Maternité	1 173,55	0,735 %		-8,63	0,735 %	-8,63
APGIS Décès invalidité incapacité	1 173,55	0,625 %		-7,33	0,625 %	-7,33
Taxe apprentissage	4 302,55				0,680 %	-29,26
Participation formation	4 302,55				0,400 %	-17,21
Participation formation alternance	4 302,55				0,150 %	-6,45
CSG déductible	4 285,78	5,100 %		-218,57		
Total des charges				-864,15		-1 852,64
Net imposable				3 438,40		
CSG-CRDS non déductible	4 285,78	2,900 %		-124,29		
Total général des charges				-988,44		-1 852,64

REGLEMENT : CHEQUE
LE : 31/05/2014

NET A PAYER	CUMUL CHARGES PAT.
3 314,11	9 263,20

CUMUL BRUT	CUM.BASE S.Sociale	CUMUL IMPOSABLE	PLAFOND S.Sociale	CUMUL HEURES	COUT GLOBAL
21 512,75	21 512,75	17 192,00	15 645,00	758,350	6 155,19

CONGES	Dûs	Acquis	Pris	Restant	Bases	REPOS	Dûs	Acquis	Pris/Payés	Restant
C.P. N-1	87,000		25,000	62,000		R.T.T.	0,000			
C.P. N		30,000		30,000		R.C.				

C.C. : Pharmacie : Fabrication et commerce de produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire (3063)

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVEZ CE BULLETIN DE PAIE SANS LIMITATION DE DUREE.

Le relevé de votre situation financière



Êtes-vous sûr d'avoir pris toutes les mesures pour vous protéger, vous et vos proches ?

Pour protéger votre famille et préserver votre patrimoine en cas de décès ou d'invalidité totale
Découvrez **Sérénia**

** Offre soumise à conditions*

Du 12/05 au 02/08/2014 incl
20% de réduction sur la cotisation la 1^{ère} année d'assuran

EN SAVOIR PLUS



Comptes courants

Lire

	Numéro	Euros	Francs
COMPTE COURANT POSTAL MR MERCURY LUC	0353464P029	6 552,14	42 979,22
COMPTE COURANT POSTAL MR MERCURY LUC OU	2316274D029	1 243,91	8 159,51
Total		7 796,05	51 138,74



Comptes épargne

Lire

	Numéro	Euros	Francs
LIVRET DE DEVELOPPEMENT DURABLE MR MERCURY LUC	8095004715U	2 485,65	16 304,80
LIVRET A MR MERCURY LUC	0135398303U	1 695,71	11 123,13
Total		4 181,36	27 427,92



Comptes titres

Lire

Nous vous invitons à consulter "Comprendre la bourse", accessible via [Accueil > Particuliers > Placements](#)

	Numéro	Euros	Francs
COMPTE TITRES MR MERCURY LUC	3H290353464001	394,16	2 585,52
Total		394,16	2 585,52



Crédits

Lire



Contrats d'assurance

Lire

Le détail de vos prêts

VOS PRETS IMMOBILIERS

Numéro de l'offre	Montant initial emprunté	Capital restant dû	Montant prochaine échéance	Date prochaine échéance
2012048693Z	30 146,00	11 981,34	872,61	05/07/2014
Total	30 146,00	11 981,34	872,61	

Veillez noter que :

- le capital restant dû ne tient pas compte des éventuelles échéances impayées,
- les montants sont exprimés en Euros,
- les prêts à taux 0 ne sont pas consultables sur la Banque en ligne.

Date	Libellé	Euros	Francs
12/06/2014	ACHAT CB INTERMARCHE 11.06.14 CARTE NUMERO 310	-64,37	-422,24
11/06/2014	ACHAT CB VINCIPARK08400 10.06.14 CARTE NUMERO 310	-4,00	-26,24
10/06/2014	VIREMENT POUR MR MERCURY LUC OU COMPTE 20041010082316274D02931 COMPTE COMMUN JUIN 2014	-1 000,00	-6 559,57
06/06/2014	PRELEVEMENT DE ECHEANCE PRET REF : 140603335842 2012048693Z00001 E0040024P1 IDENT : FR31CRE401032	-872,61	-5 723,95
06/06/2014	ACHAT CB EFFIA 05.06.14 CARTE NUMERO 310	-9,00	-59,04
06/06/2014	ACHAT CB AUTOROUTE DU S 04.06.14 CARTE NUMERO 310	-2,60	-17,05
05/06/2014	ACHAT CB SNCF INTERNET 04.06.14 CARTE NUMERO 310 CVD0853034742	-108,00	-708,43
04/06/2014	VIREMENT EMIS A AVIGNON PONT D P MAITRE RUIZ BERNARD VALE COMPTE FR5640031000010000177092R	-2 400,00	-15 742,97
04/06/2014	PRELEVEMENT DE FREE MOBILE REF : fmpmt-198716239 IDENT : FR07ZZZ591778 MANDAT : ++FM-19008857-1	-2,00	-13,12
04/06/2014	ACHAT CB 1000MERCIS 03.06.14 CARTE NUMERO 310 CVD0260541370	-100,00	-655,96
04/06/2014	VIREMENT DE MLLE AUDREY DUCHAMP LOYER	350,00	2 295,85
04/06/2014	FRAIS EMISSION DE VIREMENT	-3,30	-21,65
30/05/2014	ACHAT CB SA BARBEN 29.05.14	-68,12	446,00

30/05/2014	ACHAT CB SA BARBEN 29.05.14 CARTE NUMERO 310	-68,13	-446,90
30/05/2014	VIREMENT DE MEMO PHARMA-EXPORT I20D14148N02167 MEMO PHARMA	3 314,11	21 739,14
27/05/2014	ACHAT CB RMG PARKING 25.05.14 CARTE NUMERO 310	-1,60	-10,50
23/05/2014	ACHAT CB AUTOROUTE DU S 22.05.14 CARTE NUMERO 310	-10,80	-70,84
23/05/2014	ACHAT CB VINCIPARK01300 22.05.14 CARTE NUMERO 310	-2,10	-13,78
22/05/2014	ACHAT CB AUCHAN LE PONT 21.05.14 CARTE NUMERO 310	-83,85	-550,02
19/05/2014	ACHAT CB AUCHAN CARBURA 16.05.14 CARTE NUMERO 310	-62,79	-411,88
19/05/2014	ACHAT CB LDLC COM 16.05.14 CARTE NUMERO 310 CVD0218179703	-59,90	-392,92
16/05/2014	PRELEVEMENT DE SFR FIXE ADSL REF : 0500583589040000000009811 11 SFR FIXE ADSL	-31,90	-209,25
15/05/2014	PRELEVEMENT DE DIRECTION GENERAL ES FINANCES PUBL REF : 1E067000013205M11300743440 132051108868281325 111	-527,00	-3 456,89
14/05/2014	REMISE DE CHEQUES DU 13/05/2014	5 500,00	36 077,64
14/05/2014	REMISE DE CHEQUES DU 13/05/2014	350,00	2 295,85
13/05/2014	ACHAT CB OVH 12.05.14 CARTE NUMERO 310 CVD0737807529	-37,04	-242,97
12/05/2014	VIREMENT POUR MR MERCURY LUC OU COMPTE 20041010082316274D02931 MAI 2014	-1 000,00	-6 559,57
09/05/2014	CHEQUE N 2525016	-130,00	-852,74
06/05/2014	PRELEVEMENT DE ECHEANCE PRET REF : 140430362412 2012048693Z00001 E0040023P1 IDENT : FR31CRE401032	-872,61	-5 723,95
05/05/2014	PRELEVEMENT DE FREE MOBILE REF : fmpmt-189019377 IDENT : FR07ZZZ591778 MANDAT : ++FM-19008857-1	-2,23	-14,63
02/05/2014	VIREMENT DE MEMO PHARMA-EXPORT I20D14120N01489 MEMO PHARMA	3 314,11	21 739,14
02/05/2014	VIREMENT DE MLLE AUDREY DUCHAMP LOYER	350,00	2 295,85
30/04/2014	ACHAT CB SNCF INTERNET 29.04.14 CARTE NUMERO 310	-216,00	-1 416,87

30/04/2014	ACHAT CB SNCF INTERNET 29.04.14 CARTE NUMERO 310 CVD0318814506	-216,00	-1 416,87
28/04/2014	ACHAT CB INTERMARCHE 25.04.14 CARTE NUMERO 310	-65,30	-428,34
24/04/2014	CHEQUE N 2525015	-292,50	-1 918,67
23/04/2014	ACHAT CB AUTOROUTE DU S 19.04.14 CARTE NUMERO 310	-0,80	-5,25
17/04/2014	VIREMENT POUR MR MERCURY LUC OU COMPTE 20041010082316274D02931 VERSEMENT AVRIL	-1 000,00	-6 559,57
16/04/2014	PRELEVEMENT DE SFR FIXE ADSL REF : 0500575429850000000009743 86 SFR FIXE ADSL	-31,90	-209,25
16/04/2014	ACHAT CB AUCHAN LE PONT 15.04.14 CARTE NUMERO 310	-71,12	-466,52
15/04/2014	PRELEVEMENT DE DIRECTION GENERAL ES FINANCES PUBL REF : 1E067000013205M11300743440 132051108868281325 111	-527,00	-3 456,89
11/04/2014	ACHAT CB RELAIS DU PONT 10.04.14 CARTE NUMERO 310	-63,79	-418,43
08/04/2014	PRELEVEMENT DE ECHEANCE PRET REF : 140403376477 2012048693Z00001 E0040022P1 IDENT : FR31CRE401032	-872,61	-5 723,95
08/04/2014	ACHAT CB RUE DU COMMERC 04.04.14 CARTE NUMERO 310 CVD0426202578	-42,97	-281,86
08/04/2014	ACHAT CB PICARD SA 556 04.04.14 CARTE NUMERO 310	-27,23	-178,62
08/04/2014	ACHAT CB FNAC PERIPHERI 04.04.14 CARTE NUMERO 310	-15,00	-98,39
04/04/2014	REMISE DE CHEQUES DU 03/04/2014	350,00	2 295,85
02/04/2014	PRELEVEMENT DE FREE MOBILE REF : fmpmt-179607832 IDENT : FR07ZZZ591778 MANDAT : ++FM-19008857-1	-2,00	-13,12
02/04/2014	COTISATION TRIMESTRIELLE DE VOTRE FORMULE DE COMPTE	-15,40	-101,02
02/04/2014	FRAIS FORFAITAIRES TRIMESTRIELS RELEVÉ DECADAIRE	-3,00	-19,68
31/03/2014	ACHAT CB COK 28.03.14 CARTE NUMERO 310	-71,60	-469,67
31/03/2014	ACHAT CB AMAZON S.E. 28.03.14 CARTE NUMERO 310	-71,27	-467,50
31/03/2014	ACHAT CB ESSFLOREALYG86 28.03.14 CARTE NUMERO 310	-62,78	-411,81
28/03/2014	ACHAT CB AMAZON S.E. 27.03.14 CARTE NUMERO 310	-25,30	-165,96

28/03/2014	ACHAT CB AMAZON S.E. 27.03.14 CARTE NUMERO 310	-25,30	-165,96
28/03/2014	VIREMENT DE MEMO PHARMA-EXPORT I20D14086N02934 MEMO PHARMA	3 314,11	21 739,14
27/03/2014	ACHAT CB AUCHAN LE PONT 26.03.14 CARTE NUMERO 310	-135,98	-891,97
27/03/2014	849510 RETRAIT EFFECTUE LE 270314 A AVIGNON PONT DES DEUX	-253,80	-1 664,82
24/03/2014	ACHAT CB LEROY MERLIN 22.03.14 CARTE NUMERO 310	-109,00	-714,99
24/03/2014	ACHAT CB ONLINECARREFOU 22.03.14 CARTE NUMERO 310 CVD0579531096	-28,90	-189,57
21/03/2014	ACHAT CB ED/DIA AVIGNON 20.03.14 CARTE NUMERO 310	-32,51	-213,25
20/03/2014	ACHAT CB SEMAGEEK 19.03.14 CARTE NUMERO 310 CVD0958155103	-60,47	-396,66
17/03/2014	PRELEVEMENT DE DIRECTION GENERAL ES FINANCES PUBL REF : 1E067000013205M11300743440 132051108868281325 111	-527,00	-3 456,89
17/03/2014	PRELEVEMENT DE SFR FIXE ADSL REF : 0500567299710000000009675 79 SFR FIXE ADSL	-31,90	-209,25
17/03/2014	ACHAT CB DAC RELAIS ROC 15.03.14 CARTE NUMERO 310	-66,06	-433,33
14/03/2014	TIP DE IMPOT CEL	-387,00	-2 538,55
10/03/2014	ACHAT CB SEMAGEEK 07.03.14 CARTE NUMERO 310 CVD0688703594	-68,00	-446,05
07/03/2014	VIREMENT POUR MR MERCURY LUC OU COMPTE 20041010082316274D02931 MARS	-1 000,00	-6 559,57
07/03/2014	ACHAT CB AUCHAN LE PONT 06.03.14 CARTE NUMERO 310	-30,34	-199,02
06/03/2014	PRELEVEMENT DE ECHEANCE PRET REF : C 2012048693Z00001 E0040021P1 IDENT : FR31CRE401032	-872,61	-5 723,95
05/03/2014	PRELEVEMENT DE FREE MOBILE REF : fmpmt-170618141 IDENT : FR07ZZZ591778 MANDAT : ++FM-19008857-1	-2,86	-18,76
05/03/2014	ACHAT CB AUTOROUTE DU S 27.02.14 CARTE NUMERO 310	-2,00	-13,12
28/02/2014	CHEQUE N 2525014	-150,00	-983,94
28/02/2014	ACHAT CB ESSFLOREALYG86 27.02.14 CARTE NUMERO 310	-60,39	-396,13

28/02/2014	ACHAT CB ESSFLOREALYG86 27.02.14 CARTE NUMERO 310	-60,39	-396,13
28/02/2014	ACHAT CB AUTOROUTE DU S 27.02.14 CARTE NUMERO 310	-1,50	-9,84
28/02/2014	ACHAT CB NIMESNATOIREBS 27.02.14 CARTE NUMERO 310	-1,00	-6,56
27/02/2014	VIREMENT DE MEMO PHARMA-EXPORT 1 VENUE DE L ETANG FR/84000 AVIGNO CPT:FR7610096185590004591280117 TGT2 REF:I20D14057N71175	3 314,11	21 739,14
26/02/2014	ACHAT CB AUCHAN LE PONT 25.02.14 CARTE NUMERO 310	-231,40	-1 517,88
26/02/2014	CREDIT CARTE BANCAIRE AUCHAN LE PONTE 25.02.14 CARTE NUMERO 310	139,93	917,88
25/02/2014	REMISE DE CHEQUES DU 24/02/2014	400,00	2 623,83
24/02/2014	ACHAT CB KIABI S A 22.02.14 CARTE NUMERO 310	-59,99	-393,51
19/02/2014	TIP DE GROUPAMA MEDITERRANEE	-976,82	-6 407,52
18/02/2014	ACHAT CB SA BARBEN 17.02.14 CARTE NUMERO 310	-64,58	-423,62
17/02/2014	PRELEVEMENT DE DIRECTION GENERAL ES FINANCES PUBL REF : 1E067000013205M11300743440 132051108868281325 111	-527,00	-3 456,89
17/02/2014	PRELEVEMENT DE SFR FIXE ADSL REF : 0500559277200000000009606 63 SFR FIXE ADSL	-31,90	-209,25
14/02/2014	PAIEMENT COUPON LBPAM ACTIONS EURO R SI.5DEC DU 14/02/2014	2,21	14,50
10/02/2014	ACHAT CB DIAMOND EDITIO 03.02.14 CARTE NUMERO 310 CVD0159154574	-60,00	-393,57

AVIS D'IMPÔT 2012
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2011



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

M MERCURY LUC JEROME

MAS DE LAURE
13570 BARBENTANE

Vos références

Numéro fiscal : 11 08 868 281 325 C

Numéro de télédéclarant : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 35 645

Numéro FIP : 132 97 87 5950128789 3 A

Référence de l'avis : 12 13 B458762 02
Numéro de contrat de prélèvement mensuel :
M1 13 0074344 01

Adresse d'imposition au 01/01/2012 :
CHEZ M MERCURY ALBERT
MAS DE LAURE
13570 BARBENTANE

Numéro de rôle : 016

Établi à la date du : 13/08/2012
Date de mise en recouvrement : 31/07/2012

Votre situation

Montant de votre impôt	5 126,00 €
Total de vos versements	3 045,00 €
Somme restant à prélever	2 081,00 €

Compte à débiter :

20041 01008 0353464P029
M MERCURY LUC JEROME
LBP CENTRE DE MARSEILLE

Prochaines échéances 2012 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 17/09/2012 :

16 AOUT	2012	435,00 €
17 SEPTEMBRE	2012	435,00 €
15 OCTOBRE	2012	435,00 €
15 NOVEMBRE	2012	435,00 €
17 DECEMBRE	2012	341,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2013

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2013 au titre de l'impôt sur le revenu seront les suivants :

15 JANVIER	2013	512,00 €	17 JUIN	2013	512,00 €
15 FEVRIER	2013	512,00 €	15 JUILLET	2013	512,00 €
15 MARS	2013	512,00 €	16 AOUT	2013	512,00 €
15 AVRIL	2013	512,00 €	16 SEPTEMBRE	2013	512,00 €
15 MAI	2013	512,00 €	15 OCTOBRE	2013	512,00 €

DETAIL DES REVENUS	Vous			Total
Total des salaires et assimilés (2)	39214			
Déduction 10% ou frais réels	- 3921			
Salaires, pensions, rentes nets	35293			35293
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés			379	
Revenus de capitaux mobiliers imposables (7)				374
Revenu brut global				
CSG déductible				35667
				22
Revenu imposable				
				35645
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				5127
Impôt sur le revenu net avant corrections				
				5127
Impôt total avant crédits d'impôt				
			5127	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS				
	Montant déclaré		Montant retenu	
Crédits d'impôt	1		1	1
<hr/>				
IMPOT NET				
Total de votre imposition nette à recouvrer				5126
Taux d'imposition (24)				14,38%
<hr/>				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence (25)				35645
Informations indiquées pour mémoire				
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible (19)				378

SITUATION
DU FOYER
C

CAS
PARTICULIER

RÉSIDENCE EXCLUSIVE

ENFANTS MINEURS
DU HANDICAPÉS

DONT ENFANTS
HANDICAPÉS

RÉSIDENCE ALTERNÉE

ENFANTS MINEURS
DU HANDICAPÉS

DONT ENFANTS
HANDICAPÉS

ENFANTS MAJEURS
CELIBATAIRES

ENFANTS
MARIÉS

PERSONNES RECUEILLIES
HANDICAPÉES

NOMBRE
DE PARTS
1

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2012, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2013 est de :

Plafond total de 2010			Vous 13439
Plafond non utilisé pour les revenus de 2009			3328
Plafond non utilisé pour les revenus de 2010		+	3431
Plafond non utilisé pour les revenus de 2011		+	3462
Plafond calculé sur les revenus de 2011		+	3535
Plafond pour les cotisations versées en 2012		=	13756

Pour vous renseigner

- ⇨ **Par internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.
- ⇨ **Par téléphone :** Le centre impôts service, pour des renseignements généraux: 0810 IMPOTS (0810 46 76 87)*
 Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).
 *(coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)
- ⇨ **Sur place :** Votre centre des finances publiques, pour obtenir les renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants :
- Pour le paiement de votre impôt :
 TRESORERIE DE CHATEAURENARD
 AVE DE LATTRE DE TASSIGNY- BP 50 13838 CHATEAURENARD
Tel. : 04 90 94 13 50 - Courriel : t013205@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H 13H30-16H
 - Pour le montant de votre impôt :
 SERVICE IMPOTS PARTICULIERS TARASCON - S.A.I.D. SAINT-REMY DE PROVENCE
 AVENUE PIERRE SEMARD - CS 10001 13158 TARASCON CEDEX
Tel. : 04 90 99 12 26 - Courriel : sip.tarascon@dgfip.finances.gouv.fr
 Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI 8H30-12H 13H30-16H OU SUR RENDEZ-VOUS

--	--	--	--	--

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, faites votre réclamation depuis votre espace personnel sur impots.gouv.fr ou par courrier à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2014 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

IMPORTANT : CONSERVEZ L'ORIGINAL DE VOTRE AVIS D'IMPÔT

Si un organisme vous demande votre avis d'impôt, datez et signez la déclaration sur l'honneur ci-dessous et donnez-lui une photocopie.

Je déclare sur l'honneur que le présent avis, établi conformément à ma déclaration, tient compte de tous mes revenus imposables en France ou à retenir pour l'application du taux effectif et de ma situation de famille pour l'année 2011. Mes autres revenus imposables à l'étranger ou mes rémunérations de fonctionnaire d'une organisation internationale, que j'estime non imposables en France, s'élèvent au total à € pour cette même année.

À, le

Signature :

Vous avez été reçu par M. PATRICK LICINI
 Tél. : 04.90.27.54.16 Fax : 04.90.27.54.19 E-mail : Patrick.Licini@labanquepostale.fr
 Proposition éditée le : 10/06/2014

Dossier N° 2014A68F4 : M. LUC MERCURY
 N° et voie : MAS DE LAURE
 CP et commune : 13570 BARBENTANE

VOTRE PROJET

Type d'opération	
Type de projet	: Acquisition
Type de bien	: Appartement
Ancienneté	: Ancien
Destination	: Locatif résidence principale
Nature de propriété	: Pleine propriété
Adresse de l'opération	
N° et voie	: CP et commune : 84000 AVIGNON
Pays	: FRANCE

NOTRE PROPOSITION DE PLAN DE FINANCEMENT

Montant d'acquisition	:	45 000,00 €
Total opération y compris coûts primaires	:	45 000,00 €
Frais de notaire	:	5 000,00 €
Frais de garanties	:	589,00 €
Apport personnel en deniers	:	5 589,00 €
Financement La Banque Postale	:	45 000,00 €

Détail Pactys Investisseurs								
Prêt(s)	Montant du prêt (€)	Durée (mois)	Période d'anticipation (mois)	Mensualités HA* (€)	Mensualités AC* (€)	Taux d'intérêt (%)	TEG* (%)	Coût du crédit assurance et garantie comprises (€)*
Habitat Taux Fixe	45 000,00	156	0	346,59	360,84	2,90	3,86	12 080,04
TOTAL	45 000,00	156		346,59	360,84			12 080,04

*

AC : Assurance Comprise
 HA : Hors Assurance
 Coût du crédit AC : assurance et garantie comprises
 TEG : Taux Effectif Global

Le Taux Effectif Global est calculé sur la base d'un taux annuel, proportionnel au taux de période, à terme échu et exprimé pour cent unités monétaires. La durée de la période est égale à un mois. Sera pris en compte dans le calcul du Taux Effectif Global l'ensemble des coûts obligatoires à l'octroi du (des) prêt(s) et dont le montant est déterminable avant la conclusion définitive du contrat, ces coûts comprenant :

- le taux d'intérêt du prêt à la date d'émission de l'offre,
- le coût de l'assurance obligatoire,
- les charges liées aux garanties,
- les frais de dossier, le cas échéant,
- les éventuels frais de recherche de financement acquittés par le client,

- les frais d'expertise, le cas échéant

Frais de dossier : 200,00 €

ECHEANCIER ANNUEL

Palier	Echéance HA* (€)	Echéance AC* (€)
De 1 à 156	346,59	360,84

*

HA = Hors Assurance

AC = Assurance Comprise

Document fourni à titre indicatif sur la base des conditions en vigueur à ce jour sous réserve de la justification des informations fournies et du respect de la réglementation en cours. Ce document n'est pas contractuel et ne constitue pas un accord de crédit ni une offre de prêt.

L'obtention des prêts se fait sous réserve d'acceptation du dossier. Pour toute opération immobilière, l'Emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter les propositions d'offre de prêts qui lui sont faites. Toute vente ou construction est subordonnée à l'obtention du (des) prêt(s) sollicité(s). En cas de non obtention de ce(s) prêt(s), le vendeur doit rembourser à l'Emprunteur les sommes versées.

Cette proposition de plan de financement ne constitue pas une offre. La Banque Postale se réserve le droit d'accepter ou de refuser les financements sollicités, en cas d'accord, une offre de prêt sera adressée à l'emprunteur.

La convention AERAS facilite l'accès au crédit et à l'assurance pour les personnes présentant un risque aggravé de santé. Pour tout renseignement, un serveur vocal est à votre disposition au 0821 221 021.

Conformément au chapitre V (section 2) de la loi n° 78-17 « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, l'Emprunteur dispose :

- d'un droit d'accès aux données le concernant,
- d'un droit d'opposition (hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ce droit),
- d'un droit de modification, de correction, de mise à jour et d'effacement des données auprès du correspondant désigné, qui lui communiquera toute information à cette fin.